

JOURNAL DES ÉTUDIANTS

DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES.

Abonnement: 3 francs par an.

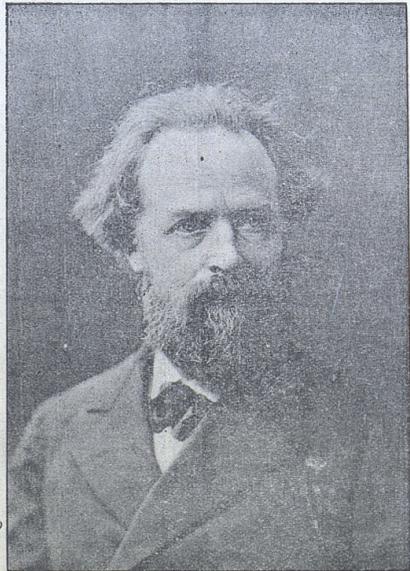
Il sera rendu compte des ouvrages dont deux exemplaires seront envoyés à la rédaction.

Rédaction et Administration:

Rue de Stassart, 118, à Bruxelles.

Annonces: On traite à forfait.

Les manuscrits ne sont pas rendus. — Les écrits anonymes sont jetés au panier.



ÉLISÉE RECLUS

Professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Portrait fait d'après le cliché mis gracieusement à notre disposition par le
" MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE "

Nous croyons utile de reproduire ici un article signé G. L. paru dans *La Réforme* du 24 juillet 1892. L'Université libre de Bruxelles venait de confier au grand géographe Elisée Reclus une chaire de " Géographie comparée ".

M^r Elisée Reclus

L'Université libre de Bruxelles s'est fait l'honneur de confier une chaire de géographie comparée à Elisée Reclus, le plus grand géographe vivant, l'élève et le digne successeur de Carl Ritter et de Humboldt. C'est une bonne fortune pour nos étudiants et pour le public savant qu'un cours donné par un tel homme sur un tel sujet, et ce sera un titre de gloire pour l'Université que d'avoir été choisie entre toutes par Reclus pour ce que tant d'autres universités lui envieront — et de devoir cette préférence à ce qu'elle est la seule Université libre fondée sur la base du libre examen scientifique absolu. Elle le prouve en confiant une chaire à Reclus qui, s'il est l'un des plus illustres savants de notre époque et l'un de ses plus brillants écrivains, est aussi, pour le public bourgeois, l'apôtre de l'anarchie.

Or, par ce temps de crimes à la dynamite et surtout de farces à la dynamite, après les sinistres apparitions de ces détraqués qui ont couvert leurs exploits criminels du manteau de l'anarchisme, des Ravachol, des Pini, etc., on causerait beaucoup d'étonnement à bien des gens en disant que l'anarchisme est une théorie sociale qui mérite l'attention et le respect, que professent quelques-uns des hommes les plus honnêtes, les plus désintéressés et les plus nobles que l'on connaisse, et qui devrait être enseignée à l'Université libre comme y est enseigné

le socialisme proudhonien et comme eût dû être enseigné le collectivisme.

Quel lustre l'Université n'eût-elle pas jeté sur la Faculté des sciences sociales, qu'elle a l'honneur d'avoir fondée, si elle avait pu y appeler, à côté d'Hector Denis et de Guillaume Degreef, César De Paepe, le fondateur du collectivisme, et si elle y appelait maintenant Kropotkine, qu'aucune Université officielle n'accueillerait probablement, quoi qu'il soit, lui aussi, un profond penseur et un très grand savant, dont les travaux font autorité en bien des matières et dont l'enseignement sèmerait plus d'idées scientifiques que dix cours conférés à de grands personnages de la science officielle et routinière?

D'ailleurs, l'expérience du cours de Reclus sera probablement décisive et l'on verra l'intérêt que nous aurions à ouvrir les portes de l'Université aux exilés de la guerre des classes, comme on les ouvrit aux exilés politiques de la première moitié du siècle, Mainz, Arndtz, Ahrens, Bancel, dont, l'enseignement fut si fécond.

Reclus vient de consacrer vingt ans de sa vie, vingt ans d'un travail acharné et de recherches immenses, à la création du plus grand monument scientifique dont s'honore la France en ce moment, la *Nouvelle Géographie universelle*, que nous avons tant de fois signalée comme un incomparable chef-d'œuvre, qui d'ailleurs se trouve dans toutes les bibliothèques, est citée quotidiennement partout et fait désormais autorité en tout pays pour tout ce qui concerne la connaissance du globe et de l'humanité.

Cet ouvrage grandiose, vraie encyclopédie, qu'on ne peut assez consulter ni assez relire, car l'art de l'écrivain y est toujours égal à la science du géogra-

phie et qui a fait de la géographie une chose vivante, attrayante, entraînant, est avant tout une œuvre de haute impartialité. L'auteur expose des faits, des chiffres, trace d'un pinceau merveilleusement évocateur le tableau infiniment varié des paysages et des faits sociaux, mais se garde de conclure. C'est de cette synthèse de son immense travail que l'Université de Bruxelles aura la primeur.

La *Géographie universelle* a une préface qui est l'un des chefs-d'œuvre de notre langue, en même temps que la plus suggestive description des phénomènes généraux de notre planète: les deux volumes de la *Terre et les Hommes*, qui est à la fois une œuvre de science et presque un poème, et qui devrait se trouver plus encore que l'autre ouvrage dans toutes les mains et se refléter dans le cerveau de tous les hommes civilisés. C'est le pendant de cette œuvre débordante de jeunesse, de poésie, d'enthousiasme, que Reclus va nous donner, en restant pour ses élèves bruxellois tout ce que lui a appris le travail de toute sa vie et en développant pour eux la philo-sophie de la géographie.

On sait que chez Reclus le caractère de l'homme est à la hauteur de l'érudition du savant et de l'art de l'écrivain.

Pour la bourgeoisie conservatrice, il est plutôt l'excuse de l'anarchisme que son porte-drapeau. Et si l'on n'a pas osé traiter en bêtes fauves les anarchistes, dont les sincères, comme Moineau, rappellent les premiers chrétiens et les religieux du XVI^e siècle, et qui représentent dans le mouvement de révolution sociale auquel nous assistons ce que représentait l'école de Rousseau dans la révolution d'idées du siècle passé, on le doit en grande partie à ce qu'un homme aussi universellement respecté que Reclus a pris place dans leurs rangs.

Le grand géographe est d'ailleurs lui-même un descendant de ces protestants persécutés et il a sucé avec le lait de sa mère l'esprit de révolte contre les tyrannies; il est le fils d'un pasteur protestant des Pyrénées, dont les parents, victimes des dragonnades, furent enlevés le jour même de leur mariage pour aller ramer sur les galères du roy; des douze enfants du pasteur, Elisée est le second; l'aîné, Elie que tous considèrent comme le chef de la famille est un savant, dont nos lecteurs se rappellent certainement les quelques articles si intéressants qu'il a publiés dans nos colonnes; malheureusement sa modestie lui fait fuir la publicité et à part de très intéressants articles de revues, notamment ceux parus dans la *Société nouvelle*, il n'a guère publié que le bel ouvrage sur *les Primitifs* dont la lecture peut donner un avant-goût de l'intérêt que présentera le cours de son frère: des autres frères Reclus l'un, Armand, médecin est attaché à l'Hôtel-Dieu; un autre, Paul, officier de marine, est l'auteur du projet de percement de l'isthme de Panama sur lequel M. de Lesseps a bâti une si désastreuse spéculation financière: rétribué en parts de fondateur, il ne voulut jamais les vendre, quand elles atteignirent des cours fantastiques et les a gardées, prévoyant

qu'elles tomberaient à rien; le dernier frère, Onésime, est aussi un géographe, attaché au secrétariat du *Tour du Monde*, chez Hachette, et auteur de la plus belle et de la meilleure des géographies à l'usage de la jeunesse scolaire, la *Terre à vol d'oiseau*, qui devrait être dans toutes nos écoles et être répandue par les distributions de prix, car nul livre ne peut mieux donner la sensation des pays lointains et l'amour de l'étude de la terre. On objectera peut-être que ces ouvrages sont français et qu'Onésime est un ardent patriote français. Qu'importe, si cette ardeur ne lui fait jamais altérer ni farder la vérité?

Du protestantisme rigide du père des Reclus au socialisme de l'aîné et à l'anarchisme d'Elisée, à l'esprit révolutionnaire et au matérialisme de tous, il y avait un abîme; celui qui le franchit et ouvrit dans les préjugés héréditaires la brèche par laquelle ils passèrent tous l'un après l'autre, ce fut le mari de leur sœur aînée qui est, chose bizarre, notaire à Sainte-Foy-la-Grande, près de Pau.

Naturellement, les aînés furent soldats de la Commune de Paris. Bien que ce

répondre à leur idéal socialiste. Elisée était déjà célèbre à la fin de l'empire par des travaux géographiques importants, de lumineux récits de voyages, enfin par son superbe ouvrage sur *La Terre et les Hommes*.

Il avait, comme notre grand Houzeau, mené une vie assez aventureuse, ballotté jusque sur les plus lointains rivages par l'amour de la science et les nécessités de la « conquête du pain ». Il avait été marié deux fois, à une Irlandaise, d'un caractère admirable, et à une créole, dont le père avait dû affranchir ses esclaves avant que le jeune savant dont elle s'était épris pendant qu'il lui donnait leçons de français, consentit à l'épouser. Le beau-père fut ruiné, le genre resta pauvre, mais les principes étaient saufs. Pendant ce temps Elie faisait la campagne aux États-Unis, en même temps qu'Houzeau, pour la libération des noirs.

Elisée collabora à cette grande œuvre de justice en publiant dans la *Revue des Deux Mondes*, en faveur de la politique de Lincoln, des articles qui eurent un immense retentissement et contribuèrent à ramener à la cause abolitionniste l'opinion publique que la presse conservatrice avait gagnée aux esclavagistes du Sud. La légation d'Amérique voulut témoigner sa reconnaissance à Reclus par un cadeau en argent, qu'il refusa fièrement, bien qu'il fût dans une situation voisine de la misère.

Elisée Reclus avait déjà été au nombre des proscrits du Deux Décembre. Il fit partie de l'Internationale et prit une part active au bouillonnement d'idées et d'énergies de la fin de l'empire. Pendant le siège, il se fit inscrire dans les bataillons de marche de la garde nationale, refusa tout grade, et fatigué de l'inaction des assiégés, demanda à passer à la compagnie d'aérostatiers de Nadar, qui est resté l'un de ses meilleurs amis. Quand il n'y avait rien à faire, il « allait passer le temps aux remparts ».

Après le 18 mars, Reclus fut de ceux qui firent leur possible pour empêcher la guerre civile. Notre salut, disait-il dans un manifeste publié dans le *Cri du Peuple* le 25 mars, est dans l'union et la concorde. Entre républicains, entre concitoyens et Français, ce n'est point au canon et au fusil de prononcer, mais au suffrage universel. Mais M. Thiers voulait la guerre civile pour étouffer « l'hydre révolutionnaire » et il fallut combattre. Reclus resta à son poste dans les rangs de la garde nationale.

Il fut pris par les Versaillais, dès la première sortie des communards, quand le Mont Valérien, dont le commandant avait capitulé la veille, se mit à leur envoyer sa mitraille dans le dos. Reclus fut conduit à Versailles avec le troupeau des prisonniers, sous les imprécations et les coups; un prêtre lui cracha à la figure et une cocotte lui brisa son ombrelle sur la tête. On ne fusillait pas encore; Reclus fut longtemps détenu, bien que les gens de Versailles, ennuyés de leur prise, eussent mis tout en œuvre pour lui faire accepter sa liberté, comme faveur personnelle. Il repoussa dédaigneusement ces avances. Jules Simon, alors ministre de l'intérieur, alla le voir dans son cachot; Reclus le mit presque à la porte.

Quand il dut comparaître devant le Conseil de guerre, on lui dit qu'il devait se borner à décliner la compétence de ce tribunal illégal et arbitraire, et qu'on l'acquitterait.

Il revendiqua au contraire hautement la solidarité de la Commune et fut condamné à la déportation. Mais le monde savant s'émut et adressa à M. Thiers une pétition, signée notamment par Darwin et de nombreux savants anglais et dans laquelle on lisait :

Nous osons penser que la vie d'un homme tel que M. Elisée Reclus, dont les services rendus à la cause de la littérature et de la science, services reconnus par un nombreux public, ne nous semblent qu'une promesse, pour ainsi dire, d'autres services plus grand encore, que la maturité vigoureuse de son esprit portera dans l'avenir à cette même cause; nous osons penser que cette vie appartient non seulement au pays qui la vit naître, mais au monde entier, et qu'en réduisant ainsi au silence un tel homme, ou en l'envoyant languir loin des centres de la civilisation, la France ne ferait que se mutiler, qu'amoindrir son influence légitime sur le monde.

La déportation fut changée en bannissement, et, un an avant l'amnistie, Reclus fut le premier appelé à bénéficier de l'amnistie personnelle qu'il refusa par une lettre qui fit grand bruit. Il avait déjà commencé la publication de son grand ouvrage, et habitait Clarens, au bord du lac Léman, où, sa petite villa perdue dans la verdure était le rendez-vous de tous les proscrits, surtout des nihilistes russes. Le travail colossal qu'il avait entrepris l'absorbait d'ailleurs presque entièrement et il ne s'occupait guère de politique. De temps à autre, une conférence ou une lettre dans le *Révolté*, c'est tout ce qu'il pouvait donner. Lors du procès des anarchistes de Lyon qui amena la condamnation de Kropotkine, il écrivit au juge d'instruction de Lyon: « Désignez-moi la prison et la cellule, je m'y rends immédiatement. » Il fut mis hors cause.

Reclus est maintenant revenu à Paris. Des malheurs domestiques ont attristé sa vie: de ses deux filles, dont le mariage patriarcal, sans plus de maire que de curé, a fait tant de bruit, l'une a perdu brusquement son mari, M. Cuisinier, qui était un chimiste de haute valeur et que plusieurs Bruxellois ont eu l'occasion d'apprécier quand il vint, avec sa jeune femme, habiter Lembecq, où il installait une fabrique de maltose. Reclus a soixante deux ans déjà; mais il les porte fièrement et ni son courage au travail, ni la liberté de son caractère, ni son inépuisable dévouement à ses idées, à sa famille, à ses amis, n'ont fléchi d'une ligne.

Il n'est pas d'homme peut-être dont l'élévation de vues et de caractère se

manifeste aussi complètement dans tous les actes de la vie et jusque dans la moindre parole. C'est d'ailleurs la simplicité et la modestie même, et sa vie privée est un modèle de toutes les vertus familiales et de toutes les abnégations, comme sa vie publique a été un modèle de fierté et souvent d'héroïsme. Un tel homme ne peut qu'exercer une influence bienfaisante et féconde sur tous ceux qui l'approchent, et son idéal, quel qu'il soit, s'impose à l'attention sympathique de tout homme impartial. Cet idéal, on le sait, est d'ailleurs tout de justice, d'égalité, de fraternité, et comme nous le disions un jour, on ne peut y faire de bonne foi en théorie qu'une objection, c'est qu'il exigerait, pour être réalisé, des hommes presque parfaits, des hommes comme Elisée Reclus.

La crise Universitaire.

L'ajournement du cours de Géographie de M. Elisée Reclus est venu, comme un coup de foudre, mettre le désarroi à l'Université, au moment où les étudiants, convaincus des devoirs inhérents à une situation privilégiée, forts de l'appui unanime de leurs professeurs, s'efforcent de créer une œuvre d'harmonie et de concorde.

Il importe de rappeler les faits et d'établir les responsabilités.

L'Université de Genève avait offert à M. Reclus une chaire de Géographie comparée dans le temps et dans l'espace. M. Denis, alors délégué de la faculté des sciences, apprit que l'illustre savant était peu disposé à accepter l'offre de l'Académie genevoise, et qu'il viendrait, au contraire, volontiers à Bruxelles.

Dans ces circonstances, M. Denis proposa au conseil d'administration de nommer M. Reclus agrégé afin de lui permettre de donner ses leçons à l'école des sciences sociales. On lui fit observer que M. Reclus n'accepterait peut-être pas et qu'il eût été prudent de le pressentir. L'affaire fut remise à la séance suivante.

M. Denis usa alors d'initiative et sa proposition fut accueillie favorablement par M. Reclus. Le conseil d'administration le nomma professeur, sans pression aucune. Il est certain que cette nomination s'imposait après la démarche que le conseil lui-même avait provoquée.

La nomination eut lieu le 18 juillet 1892. M. Reclus avait manifesté le désir de ne commencer ses leçons qu'après l'apparition du dernier tome de sa *Géographie Universelle*. Ayant récemment terminé cet important ouvrage, il se mit immédiatement à la disposition de l'Université de Bruxelles.

Le 24 décembre dernier, le conseil d'administration prenait la décision suivante: « Pour des raisons d'opportunité, le cours de M. Elisée Reclus est ajourné indéfiniment. »

Les étudiants étaient en vacances. A la rentrée des cours, l'émotion fut vive. Le conseil ne devait-il pas s'y attendre, en motivant simplement sa décision par des raisons d'opportunité, cette couverture commode de tous les actes d'arbitraire?

Ceux qui ne connaissaient que le savant et non l'homme se demandèrent quels soupçons d'une gravité exceptionnelle devaient se porter sur lui et ils se contentèrent de réprocher la précipitation d'une mesure qui portait si gravement atteinte à l'honneur d'un homme et le faisait présumer coupable avant la décision de la justice de son pays.

Cette appréciation n'a pas résisté à l'examen des faits. Le cours ne devait s'ouvrir qu'à la session de Mars. L'ajournement dans ces conditions équivalait à la suppression définitive. Ce fut la portée donnée par tous à la décision du conseil, et cette manière de voir est bien réelle. Les explications données par un journal qui est l'organe du conseil

d'administration ne laisse aucun doute à cet égard. Le cours a été supprimé à raison des tendances subversives des opinions personnelles du professeur.

Telle a été la raison qui a déterminé les étudiants, sans distinction d'opinions politiques, à protester contre l'ajournement du cours de Géographie comparée.

Jamais leur opinion n'a été aussi unanime, leurs résolutions aussi spontanées et aussi froidement prises, leur attitude aussi correcte dans sa fermeté.

Les signatures qui couvrent les ordres du jour envoyés au conseil sont celles des membres des comités des sociétés protestataires. Ils n'agissent qu'en vertu d'un mandat qu'ils ont reçu. Si les étudiants ont le droit de penser par eux-mêmes et de prendre des résolutions, il faut bien qu'ils les portent à la connaissance de ceux qui doivent faire droit à de légitimes réclamations, pourvu que cette communication ait lieu dans des formes respectueuses. Dénier aux étudiants le droit de s'émouvoir de la suppression d'un cours, de l'offense faite à leurs professeurs, d'où qu'elle vienne, et les contraindre au silence par la menace, c'est émettre leur dignité et abattre leur énergie que l'enseignement libéral doit avoir pour but de développer. On se demande si, en conscience, le conseil d'administration ne devait pas tenir compte d'une manifestation aussi importante, reconnue justifiée par toutes les personnalités qui ne se laissent pas émuvoir par des considérations étrangères aux débats. Les partisans du conseil se trouvent sans argument pour le défendre. L'attitude de la Presse est là pour le prouver. On cherche à changer la portée de la question; il convient au contraire, pour arriver à une solution, de ne pas en sortir.

C'est en vain que le conseil invoque l'investiture qu'il aurait reçue des fondateurs. Il attire maladroitement l'attention sur un vice d'organisation de l'Université. La volonté des fondateurs ne peut lier les générations futures, pour la raison bien simple qu'ils ne pouvaient prévoir les nécessités à venir. Le conseil d'administration ne peut avoir reçu qu'une seule mission, celle de veiller à l'intégrité du principe qui est la raison d'être de l'Université libre. A moins de se croire infailible, il doit bien admettre que l'opinion libérale toute entière peut juger ses actes et les désapprouver. Il semble inadmissible que quelques hommes dirigent d'après leur fantaisie une institution d'intérêt public, qui est en réalité l'œuvre de tous ceux qui ont contribué à son développement.

X.

Des Menaces !?...

Nous étions restés béants de surprise, le jour où la nouvelle nous arriva que le Conseil d'administration avait décidé d'offrir une chaire à M. Elysée Reclus.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable: le savant géographe explorant les rez-de-chaussée de la rue des Sols, cela laissait bien loin derrière, Daniel descendant dans la fosse aux lions.

Il nous parut donc, réflexion faite, que si le conseil avait incliné son doctrinarisme jusque-là, c'était qu'il réservait une surprise à M. E. Reclus. Nous ne nous étions pas trompés. Une bombe ayant éclaté au Palais Bourbon, il fut décidé par la majorité qu'on se priverait de la science de M. Reclus. On aurait pu prendre prétexte, avec autant de bons sens, de la récente défaite de Behanzin, du succès de Corignan contre Corignan ou de l'inauguration du chemin de fer du Congo.

Le conseil n'essaya même pas de sucrer la praline de son ordre du jour pour nous la faire avaler. Il se contenta

de déclarer qu'il votait cette décision « pour des raisons d'opportunité ».

Ce qui est de nature à faire croire que, le reste du temps, le conseil ne vote des ordres du jour que quand ils sont inopportuns.

Vous remarquerez que chaque fois qu'il y a une bêtise à faire, le conseil se rue dans le panneau. Ce n'est qu'à cette occasion qu'il consent à secouer sa somnolence. La bêtise faite, il est de règle qu'il se répande en menaces contre tous ceux qui ont l'audace de ne pas tomber devant lui en des poses prosternées d'admiration. Avec tout le respect que je dois à un conseil d'administration qui ne sait pas se conseiller soi-même et qui administre les intelligences des étudiants à la façon dont on administre les sacrements, je ferai remarquer aux réactionnaires de cette assemblée qu'ils ont une persistance déplaisante à se fourrer ainsi le doigt dans l'œil et je me permettrai de leur donner un bon conseil: c'est de rouvrir les journaux n'il y a trois ans et de se rappeler le mauvais cas dans lequel ils se sont mis alors, en jouant imprudemment de cette arme qui s'appelle la menace et qu'ils manient si inhabilement.

Certaines individualités ont des absences de mémoire étonnantes; certains organismes aussi...

Vous verrez que c'est nous qui serons obligés de nommer un conseil judiciaire à ce Conseil d'administration si prodigue de gaffes et de fautes!

CH. L. JUVENIS.

Chronique Gantoise

14 Janvier 1894.

Samedi 20 et Dimanche 21, le Cercle des Etudiants wallons libéraux fêtera le 25^e anniversaire de sa fondation. Les affiches auront averti les camarades étrangers.

On parle, à mots très couverts, de la fondation récente d'un cercle d'étudiants anarchistes, continuation du club révolutionnaire créé en 1868, et qui n'a eu qu'une existence éphémère. Si les adhérents ne gardent pas un secret absolu, gare aux peines disciplinaires!

D.

Chronique Liégeoise

On nous prie de rectifier deux erreurs qui se sont glissées dans nos précédents articles.

Nous avons rangé M. Menten délégué de la Faculté de médecine au comité de l'Association générale des Etudiants parmi les catholiques, alors qu'il est au contraire un membre des plus dévoués de la Fédération libérale.

Le Secrétaire de la Société des Etudiants libéraux est M. Renier et non M. Piret. Voilà qui est fait.

Monsieur De Senarclens, notre savant professeur de *Paedectes*, vient de reprendre son cours après une longue interruption.

On sait que Monsieur De Senarclens fut victime il y a deux mois d'un grave accident de voiture.

Tous les étudiants en droit ont assisté à la rentrée du sympathique professeur et lui ont fait une chaleureuse ovation.

J.

À la Fédération

La Séance du 9 Janvier.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4. Communication des lettres parvenues au bureau. Appel des Cercles : toutes les sociétés affiliées sont représentées.

On passe à la nomination d'un trésorier en remplacement de M. Thauvoye. M. Fynaut est élu. Trois candidatures sont présentées pour la place d'assesseur devenue vacante. Celles de Thauvoye, Swenne et Féron. Le camarade Féron est élu.

Le deuxième objet porté à l'ordre du jour est la demande d'affiliation du Cercle des Sciences. Son admission est votée à l'unanimité et par acclamation.

Un membre propose l'envoi d'une lettre de condoléance à la famille du savant Van Beneden. La proposition est admise à l'unanimité.

Troisième objet à l'ordre du jour : Attitude des étudiants en présence de l'ajournement du cours de M. le professeur Elysée Reclus.

Deux ordres du jour sont proposés.

L'un par le comité ainsi conçu : La Fédération des Cercles universitaires proteste contre l'ajournement du cours de Géographie comparée de M. Reclus et prie instamment les membres du conseil de ne pas en retarder plus longtemps l'ouverture.

Cet ordre du jour est rejeté. L'ordre du jour présenté par quelques membres de la Fédération et que nous reproduisons plus loin est adopté après une courte discussion à l'unanimité des 39 délégués présents, représentant 17 sociétés d'étudiants. La séance est levée à onze heures. F.

La Représentation à l'Alcazar

au profit de la Maison des Étudiants.

La fête a réussi comme on s'y attendait. Le recteur, de nombreux professeurs occupaient tout le pourtour de la salle. Les fauteuils étaient principalement occupés par les familles des étudiants. Pas un seul incident fâcheux n'a troublé la fête. On a oublié quelques instants les graves préoccupations, et puis on était venu pour s'amuser, on s'en est donné à cœur-joie. La pièce n'a jamais eu pareil succès. Le chant des Étudiants exécuté en intermède a été le clou de la soirée. Des récitatifs de circonstance ont été admirablement interprétés par M^{me} Lange et M. Royol. Les cœurs et un groupe compact d'étudiants massés sur la scène ont entonné les reprises. L'effet était grandiose. Les drapeaux de toutes les sociétés universitaires formaient un tableau un fond admirable. Le chant a été bissé. L'auteur, notre ancien copain, George Garnir a du paraître sur la scène, ainsi que le compositeur M. Mélan. On les a vivement applaudis.

En somme une soirée qui marquera dans les annales de la Fédération. La recette brute a dépassé deux mille francs. Les frais s'élèvent à treize cents francs environ. Les derniers événements qui mettent le comité de la Fédération sur les dents ont empêché l'apurement des comptes. Nous en publierons un résumé dans notre prochaine édition.

L'Assemblée Générale de Jeudi.

A la Salle Rubens.

Après une longue discussion qu'il vous est impossible de résumer l'assemblée, très nombreuse, a voté à l'unanimité moins deux voix la déclaration suivante :

« Les soussignés, étudiants de l'Université de Bruxelles, se déclarent solidaires de leurs camarades protestataires. »

Les membres de l'assemblée ont signé immédiatement la déclaration au nombre de 250.

Sur l'invitation du comité beaucoup d'étudiants, qui ne sont pas dans une situation indépendante, n'ont pas apposé leur signature. A l'heure présente le nombre des protestataires doit dépasser cinq cents.



Les ordres du jour de protestation.

Contre l'ajournement du cours de M. Reclus.

La Fédération des Cercles Universitaires se plaçant au point de vue des intérêts scientifiques de l'Université libre de Bruxelles, proteste énergiquement contre l'atteinte portée au principe du libre examen par l'ajournement du cours de géographie comparée de M. Reclus ; exprime le grand désir de voir M. Reclus donner ses leçons, sans le concours des autorités académiques ; charge son bureau de s'entendre, pour l'organisation, avec les anciens étudiants, et de transcrire cet ordre du jour à la connaissance du conseil d'administration et de M. Reclus.

« Le Cercle universitaire, se plaçant au seul point de vue des intérêts scientifiques de l'Université de Bruxelles.

Regrette l'atteinte portée au principe du libre examen par l'ajournement indéfini du cours de M. Reclus.

Et charge son bureau de s'entendre avec les organismes d'étudiants et d'anciens étudiants, afin de faire auprès de M. Reclus une démarche pour le prier de consentir à l'organisation de ses leçons sans le concours des autorités académiques. »

Les membres du Cercle polytechnique, dans la séance du 12 janvier 1894, après avoir examiné les motifs donnés par le conseil d'administration pour l'ajournement des leçons de M. Reclus, ont voté l'ordre du jour suivant :

Attendu que la question d'opportunité n'est qu'un prétexte pour supprimer le cours de M. Reclus, étant donné que ce cours ne devait pas être ouvert avant trois mois ;

Attendu que pour l'enseignement des sciences il n'existe pas de question d'opportunité ;

Attendu que l'ajournement indéfini du cours est une atteinte au libre examen ;

Les membres du Cercle polytechnique ont juré de défendre ;

Attendu que cette décision a été blâmée par des professeurs, entre autres par M. Guillaume De Greef, professeur à l'École des sciences sociales, qui a justement protesté, dans un journal, contre l'attitude du Conseil et qui a montré clairement l'absurdité et l'injustice de cette décision ;

Attendu que M. Graux, dans son discours de rentrée du 17 octobre 1892, disait :

« Dès qu'un savant a été accueilli à l'université de Bruxelles, son enseignement y jouit d'une entière indépendance. Comme sa propre responsabilité scientifique est seule engagée puisqu'il ne parle qu'en son nom, il appartient à tous de critiquer, mais nul n'a le droit de censurer ses doctrines. »

Protestent énergiquement contre la décision de la majorité du conseil d'administration ;

Se rendent solidaire des décisions prises par les autres cercles et joignent leurs protestations à celles des professeurs.

Chargent leur comité de se mettre en rapport avec les professeurs et les membres des cercles universitaires, spécialement ceux de l'Union des anciens étudiants, pour que le cours de M. Reclus soit donné en dehors de toute organisation académique ;

Votent leur participation aux frais de l'organisation du cours. »

Ordre du jour du Cercle des hôpitaux civils. — Attendu que l'ajournement indéfini du cours de M. Reclus n'est motivé par aucune raison sérieuse.

Que cet ajournement est arbitraire et contraire aux principes du libre examen, qu'il porte atteinte au bon renom de notre Université ;

Regrette vivement la décision intempestive du conseil d'administration, décide de s'associer aux efforts faits pour maintenir l'organisation de ce cours.

Nous avons reçu de l'Association des étudiants en médecine la communication suivante :

« Les *Étudiants en médecine* ont montré vendredi passé que s'ils se réunissent régulièrement pour entendre les conférences de leurs professeurs, ils savent aussi au moment décisif penser par eux-mêmes et prendre une attitude digne de leur rang. Le conseil d'administration leur avait permis jadis de discuter une question d'argent — l'inscription aux cours — ils ont eu gain de cause. Aujourd'hui qu'il s'agit d'intérêts moraux et scientifiques, ils prétendent intervenir aussi. »

On aurait pu craindre que la réunion soit tumultueuse. Elle a été digne et régulière, sans questions personnelles.

Notons que c'est l'ordre du jour le plus radical qui a été adopté. L'assemblée a décidé de ne pas le livrer à la publicité.

Les étudiants des autres sociétés d'étudiants ont voté des ordres du jour analogues, qui ont été transmis au conseil.

Les comités des différents cercles universitaires réunis d'urgence le samedi 13 ont votés les ordres du jour suivants :

« Le comité des Cercles d'étudiants de l'Université libre de Bruxelles, réunis d'urgence, ne reconnaissant à aucune autorité le droit de leur défendre de penser ce qu'il leur plaît et de déclarer ce qu'ils pensent, passent outre aux menaces de l'administrateur-inspecteur, et engage les sociétés d'étudiants à prendre des mesures pour couvrir les présidents menacés. »

La Fédération des Étudiants a reçu de la société des Étudiants libéraux de Gembloux la lettre suivante :

FRÈRES, « Les membres de la Société agricole des Étudiants libéraux de l'Institut agricole de Gembloux réunis en assemblée générale extraordinaire. le 15 janvier 1894, envoient des félicitations chaleureuses à leurs camarades bruxellois, pour l'opposition énergique et digne qu'ils ont faite au conseil d'administration de l'Université, lors de l'incident E. Reclus. »

Ils les engagent à persister dans la défense de leurs droits et des principes qui leur sont chers atteints par un abus de pouvoir inadmissible ; ils font des vœux pour que leurs revendications soient pleinement satisfaites, et ils leur affirment à nouveau leur solidarité et leurs sentiments d'amitié bien sincère. »

POUR LA COMMISSION :
Le Président,
F. STREHLER.

à Messieurs les Président et Membres de la Fédération des Cercles de l'Université de Bruxelles.

La Société des étudiants libéraux de Liège a voté l'ordre du jour suivant :

« La Société des étudiants libéraux de l'Université de Liège, réunie en assemblée générale :

« Considérant l'ajournement du cours de M. Reclus comme une atteinte à la liberté de la pensée ;

« Considérant la décision prise par le conseil d'administration de l'Université de Bruxelles comme un défi jeté à tous les étudiants professant des convictions libérales ; félicite leurs frères bruxellois de leurs protestations et les

engage à persévérer dans leur haine de tout acte tyrannique et réactionnaire, se proclame solidaire de leur conduite. »

CHRONIQUE THÉÂTRALE

GALERIES. — Reprise de *Les Mousquetaires au couvent* dont M. Maguë a dû interrompre les représentations en plein succès, à cause des traités qui le liait avec les auteurs de *Miss Robinson*. Les enfants ont eu leur tour. Il n'y a pas de mal, mais il faut bien que les grandes personnes aient aussi leur part. Celles d'un certain âge qui n'ont pas profités de la reprise iront revoir la délicieuse opérette. Les jeunes qui ne l'ont pas encore vue auront toute l'illusion d'une pièce toutefraîche, pimpante, coquette, non pas dénuée de toute philosophie, pleine d'entrain et de gaieté.

PARC. — *Leurs Gigolettes* a obtenu au Parc, mardi soir, un joli succès de rire. Et comme les auteurs, MM. Mei hae et St-Albin, n'avaient sans doute pas d'autre but, on peut dire qu'ils ont réussi. *Leurs Gigolettes* n'est pas une comédie, c'est un vaudeville sans grand nouveauté, avec gymnastique scénique à la Hennequin. Les Gigolettes qui ont fourni à la pièce un titre alléchant, n'ont d'autres raisons d'être que d'assaisonner cette farce au goût du jour. Quelques observations piquantes pétillent ça et là. Quant à l'étiquette de la pièce, si quelqu'un désire la classer, il en trouvera la philosophie, si philosophie il y a, dans la déclaration du personnage principal : « C'est dans les occasions où l'on ne peut pas être tout à fait honnête, qu'il faut l'être le plus possible. »

La pièce est dans son ensemble fort bien interprétée.

SCALA. Début d'une troupe entièrement nouvelle dans laquelle nous remarquons : M^{lle} Valérie Léotti, une chanteuse comique de premier ordre ; Dare et son clown, l'unijambiste, le célèbre Brunin, le roi des chanteurs excentriques, avec sa Danse serpentine, le nec plus ultra de la cocasserie, etc., etc.

N. D. L. R. — C'est notre ancien camarade VAN HAMME qui a illustré le chant des étudiants Gantois.

Nous avons dû faire sauter une partie de la copie de Gand et de Liège, ajourner la publication du portrait de M. LEYDER, professeur émérite à Gembloux. Nos correspondants et nos abonnés de province en saisiront aisément la cause.



Prime du « Journal des Étudiants »

Billet de faveur pour l'Alcazar

Avec ce billet présenté au contrôle, il ne sera perçu que 75 centimes au promenoir.
Valable du 20 janvier au 5 février.



P. Vormezeele

COIFFEUR

12, rue Cantersteen, 12

(près de l'Université)

Spécialement recommandé aux Étudiants.



INSTRUMENT DE CHIRURGIE

Grand assortiment d'Instruments
d'Anatomic et de Trousses. — Repassage et
Réparations. — Prix modérés

ERNEST GESELL

62, RUE DE L'ENSEIGNEMENT, BRUXELLES



CAFÉ MONICO

Rendez-vous habituel des Étudiants

BILLARDS

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

Fardins d'hiver. — Téléphone n° 1140

= Buffet Froid =



G. DELAURE & C^{ie}

Fournisseurs

des Hôpitaux civils et Militaires

80, Montagne de la Cour, 80

INFORMENT

Messieurs les Étudiants en Pharmacie
et en Médecine
que leur Prix-courant de gros est à
leur disposition
contre bon sur leur carte personnelle.

PRODUITS

CHIMIQUES & PHARMACEUTIQUES
Instruments de Chirurgie

RÉPARATIONS

des Instruments de Chirurgie
par l'un des meilleurs
ajusteurs d'une importante maison de Paris

NE PAS CONFONDRE AVEC LE N° 30
Restaurant du PETIT CYGNE

TENU PAR

T. Baltus-Schelkens

RUE DE L'ÉTUVE, 32

BRUXELLES.

Soupers, Repas de Noces et de Sociétés,

Déjeuners, Beefsteaks.

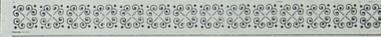
DINERS DE MIDI A 6 HEURES.



Copie de Cours

PRIX MODÉRÉS

567, CHAUSSÉE DE BOENDAEL



LIBRAIRIE

Henri Lamertin

20, MARCHÉ AU BOIS

Philosophie, Histoire, Littérature, Médecine

Livres Neufs et d'Occasions

ANCIENS ET MODERNES
ACHAT DE LIVRES ET DE COURS

Brux. — Imp. AVONSTOND, rue N.-D. de Grâce



CHANT

DES

ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

CANTOIS



O Jeunes! libres pense-- es E-tu de-ants dir-les joy-eux Groupes
 vous en masses pres-- se-- es Autour de nos vieux drapeaux bleus! C'est pour la lut-- te de l'i-
 -di-e, La lutte aux lar-ges dé-nou- ments! Celle ou la pul-me est ac-cor dé-e, A la gran-
 -deur des dé-vou- ments. C'est pour la lut- te de l'i- di-e, La lutte aux lar-ges dé-nou-
 -ments celle ou la pul-me est ac-cor- dé-e A la grandeur des dé-vou- ments. *ff* Ve-
 Refrain. *Tempo de Marche*
 -nez à nous! nous som-mes la jeu-nes-se. Ve- nez! ve-nez! nous sommes le prin-temps, A
 l'œu-re tous! et qu'on le re- con- nais- se, le feu sa-cré des *Sol-dats de vingt ans!* ve-
 -nez à nous! ve- nez à nous! ve- nez à nous ve- nez! ve- nez! -

2^{me} Couplet

3^{me} Couplet

Pour triompher et pour renaitre,
 Marchons à de nouveaux combats,
 La foi des braves nous pénètre,
 Amis, nous ne faiblirons pas!
 Suivons-la tous, notre bannière,
 Et nous la suivrons le front haut,
 Debout! jeunesse, à l'âme fière,
 Debout!... c'est l'heure de l'essort!

Restons unis, c'est la victoire,
 Restons unis, c'est l'avenir,
 Car on redira notre histoire
 Aux camarades à venir.
 Il nous en faut des jours moins sombres!
 Déjà le chemin est tracé....
 Que nous importent les décombres,
 Ils ne seront que le passé!

